

Séance 18 juillet 2019

Monsieur le maire rappelle l'ordre du jour et présente les dossiers reçus à présenter au conseil municipal

PORTER A CONNAISSANCE DE LA MISE A DISPOSITION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2018 (LOIRE FOREZ)

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT à 87 COMMUNES, Conformément à l'article L302-2 du code de la construction et de l'habitation le conseil municipal doit émettre un avis sur ce programme sous 2 mois.

RPQS SIAEP HT FOREZ

le conseil à l'unanimité donne un avis favorable aux documents

Suite à un courrier de Monsieur le Préfet, le conseil municipal prend note des remarques et annule la délibération pour l'indemnité à une élue

ASSAINISSEMENT

- Acte de transfert en pleine propriété des parcelles de terrain sur lesquelles sont implantés les équipements nécessaires à l'exercice de la compétence assainissement par LFA.

- Convention de transfert Loire Forez et écritures comptables pour le transfert à LFA

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer les conventions de transfert à venir avec LFA et acte les décisions modificatives qui en découlent.

ADHESION à PAYFIP

Les élus prennent connaissance des obligations faites aux communes de permettre un règlement en ligne à tous les usagers au 01/07/2020., et autorise Monsieur le maire à signer tout document nécessaire au dossier.

CAMPING

A - Monsieur le maire présente les différents devis pour les réparations à faire au camping notamment la reprise du bâtiment sanitaire et du grillage.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour ces travaux et demande à Monsieur le maire de bien vouloir instruire un dossier de subvention auprès de la région.

B – Régie et gérance du camping en 2020 : le conseil municipal s'interroge sur le devenir de cet établissement et décide de mettre une annonce sur le site de la commune. Le dossier sera réexaminé en automne.

Reconduction du contrat- CAE pour Jean Paul HABOUGIT à compter du 1^{er} juillet 2019- 22 heures par semaine

Demande de disponibilité de Marc SOLEILHAC à compter du 1^{er} septembre 2019 et pour un an, le conseil municipal décide l'embauche d'un contractuel durant cette période.

Secrétariat de mairie – en vue du remplacement de la secrétaire, pour tenir compte des délais de traitement des dossiers administratifs et afin de permettre un tuilage, les élus demandent à

monsieur le maire la création d'un poste à 28 heures/semaine. Un tuilage sera fait en 2020 avec le secrétariat actuel pour la transmissi notamment par le CDGtavu
Demande de subvention de l'association « PREVENTION ROUTIERE », refus

Compte rendu du RV avec un conseiller de la poste pour les vélos abandon du projet

Proposition d'un contrat groupe pour un appel d'offres sur le choix d'un bureau de contrôle pas de suite à donner

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.